

PROMOUVOIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES

LE LIEN AVEC LE PROJET I SAID

Le projet I SAID dont l'Udapei du Nord est partenaire, s'inscrit dans le cadre de la promotion de la santé des personnes avec déficience intellectuelle et vise à donner aux personnes davantage de maîtrise de leur propre santé. Le projet I SAID entend promouvoir, au niveau transfrontalier, la santé, l'inclusion et l'autodétermination des personnes avec déficience intellectuelle en agissant tant au niveau des professionnels que des personnes elles-mêmes et de leur entourage.

I SAID s'articule autour de 3 axes de travail :

- Recherche participative visant la création d'un corpus théorique et méthodologique sur l'autodétermination des personnes avec déficience intellectuelle et l'analyse de leur parcours de vie. Dans cet axe, une étude sur les freins à la coopération transfrontalière sera également menée.
- Actions inclusives à travers la mise en place de communautés de pratiques regroupant des personnes avec déficience intellectuelle et des professionnels afin de tester les résultats des recherches et les outils développés. Dans cet axe, la plateforme collaborative transfrontalière sera mise en œuvre.
- Formation au processus d'autodétermination organisée pour les professionnels des secteurs médico-social et sanitaire ainsi que pour les personnes en situation de handicap et leur entourage.

Le projet Ma S@nté 2.0 intégrera l'ensemble des travaux de recherche du projet I SAID.

Pour plus d'informations : www.isaid-projet.eu



I SAID

CE PROJET EST SOUTENU PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

UN PROJET MULTI PARTENARIAL



+ D'INFOS, NOUS CONTACTER

Udapei du Nord
194/196 rue Nationale
59000 LILLE
Tél. : 03.28.36.14.10.
Mail : masante@udapei59.org



■ HANDICAP ■ PRÉVENTION ■ AUTONOMIE



UN PROJET POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE



Union départementale des associations de parents et amis de personnes en situation de handicap mental

ma santé 2.0

PRÉVENIR & ACCOMPAGNER LES BESOINS EN SANTÉ

En matière de réponses aux besoins de santé, les personnes avec déficience intellectuelle constituent toujours un groupe vulnérable. Elles sont peu reconnues par les politiques de santé publique et les informations de prévention et de promotion de la santé ne sont pas adaptées à leur capacité de compréhension. Même si des progrès ont pu être réalisés, il existe encore de nombreuses difficultés pour leur permettre d'accéder à un parcours de santé de qualité afin de privilégier leur participation aux actions de santé qui les concernent.

Fort de ces constats le Mouvement parental « Papillons blancs » (Udapei du Nord, Udapei du Pas-De-Calais, Apei et Adapei de la région des Haut-de-France) et divers partenaires ont travaillé à l'écriture du projet « Ma santé 2.0 » qui a été validé par l'ARS des Haut-de-France et le Ministère. Ce projet permettra véritablement de favoriser l'autonomie en santé des personnes en situation de handicap en prenant notamment appui sur des outils de prévention.

Le projet a été lancé de manière officielle le 14 mars 2017 pour une durée de 5 ans.

FACILITER LE REPÉRAGE DES BESOINS EN SANTÉ

A travers un jeu éducatif numérique sous la forme d'un Quiz, des messages de préventions ciblées pourront être mis en place. Ce jeu éducatif sera une aide et un facilitateur dans la prise en compte des besoins en santé de la personne en situation de handicap. Il sera testé dans des salles d'attente en médecine de ville, CMP, CMPP et CAMSP. La personne repérera les points faibles de son état de santé (ex : vaccin, dépistage...) et le lien sera fait avec les professionnels concernés. Ce quiz améliorera la communication soignant/patient et orientera la personne dans l'utilisation des dispositifs de prévention existants.

RENDRE LA PERSONNE ACTRICE DANS LA GESTION DE SES BESOINS EN SANTÉ

La prévention et l'information ne suffisent pas à garantir le bon état de santé d'une personne et la prise en compte de ses besoins spécifiques. Il est nécessaire de « former » l'individu à sa santé au travers d'ateliers et de séances de sensibilisation à l'intérieur des structures médico-sociales. Ces dernières auront pour objectifs l'autonomie des personnes dans la prise en compte de leurs besoins en santé. Elles reposeront sur une base de données exhaustives constituée dans le cadre du projet (outils et supports).

EXPÉRIMENTER LA FONCTION DE GESTIONNAIRE DE CAS DANS L'APPUI À LA GESTION DE SES BESOINS EN SANTÉ

Le gestionnaire de cas propose un parcours de santé adapté et efficace aux personnes en situation de handicap complexe vivant à domicile. C'est un interlocuteur direct de la personne et de son médecin traitant. Il coordonne les actions des différents intervenants professionnels ou non et favorise le maillage sur le territoire.



Recherche et évaluation :

Afin de garantir la pertinence des actions réalisées dans le cadre du projet, l'évaluation est coordonnée par le GIE Eurasanté. Cela se traduira par la mise en place d'indicateurs de réalisation, d'indicateurs de processus et d'indicateurs d'impacts auprès des personnes concernées, des professionnels aidants et du grand public.

Cet axe est en lien avec le projet I SAID et les travaux des équipes de recherche dédiées au projet. Il intégrera les avancées scientifiques en faveur de l'autonomie des personnes et des modes d'accompagnement.

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DES MESURES DE PRÉVENTION ET DE DÉPISTAGE

Une base de donnée sera créée afin de permettre l'accès de tous aux outils de prévention et de dépistage existants (hygiène de vie, vie affective et sexuelle, parentalité, nutrition, maladies, santé bucco dentaire, douleur, ...). Ces supports permettront d'accroître l'éducation en santé et permettront un repérage précoce de certaines pathologies.

EXPÉRIMENTER LA FONCTION DE COORDONNATRICE DE SANTÉ

La coordonnatrice de santé a pour rôle de faciliter le parcours en santé par un repérage préalable des acteurs. Elle favorise l'autonomie en santé grâce à l'appui des outils de prévention, des séances d'éducation thérapeutique et des actions de coordination aux soins. Elle apporte aussi son expertise, ses conseils et son appui auprès de structures d'accompagnement. Tout cela dans un but de rendre effectif l'accès aux droits et de promouvoir une approche intégrée en santé pour les personnes en situation de handicap.

Cette expérimentation se déroulera dans l'Oise et les Flandres maritimes.

CRÉER UN CARNET DE SANTÉ INTERACTIF

En complément du DMP et des applicatifs existants, un carnet de santé numérique sera créé. Il sera adapté à la déficience intellectuelle. Il doit apporter un suivi de santé au quotidien. Il doit également permettre de favoriser l'implication de la personne dans son parcours de santé et de réduire les risques de rupture de prise en charge médicale, cela par le biais de prise de rendez-vous simple, d'un suivi après la consultation et d'échanges clairs entre le soignant et l'individu (expression et mesure de la douleur, communication générale, ...).